

### Intervention parlementaire

*Mercredi 15 décembre 2021, matin*

Postulat « Accroissement des populations de loups : pour prise en considération des régions de montagne » 2021.02.085

Le postulat charge le Conseil d'Etat d'examiner si, dans le cadre de la législation fédérale sur la chasse et compte-tenu du développement incontrôlé des populations de loups, la sécurité et les intérêts des régions de montagne peuvent être sauvegardés d'une manière ou d'une autre et d'exiger du Conseil fédéral d'adapter en conséquence les dispositions régissant la régulation des populations de loup ainsi que les moyens alloués à la protection des troupeaux.

Le Conseil d'Etat propose **l'acceptation du postulat**.

### Argumentaire de la Chambre Valaisanne de Tourisme (CVT)

La CVT propose au Groupe Tourisme de soutenir l'acceptation du postulat en mettant l'accent sur l'impérieuse nécessité :

- de coordonner mesures de protection de la faune et des troupeaux,
- d'éviter toute sous-exploitation des alpages et toute réduction de la biodiversité,
- de maintenir l'attractivité touristique des régions concernées (tourisme pédestre entre autres).

### Intervention parlementaire

*Jeudi 16 décembre 2021, matin*

Postulat « Utiliser nos cols de montagne comme atout touristique » 2020.06.87

Le postulat demande au Conseil d'Etat d'étudier les différents moyens pour attirer de la nouvelle clientèle touristique en Valais durant les périodes touristiques creuses, en particulier « une ouverture anticipée des cols alpins à tout type de mobilité douce, une semaine avant l'ouverture officielle aux véhicules motorisés ».

Le Conseil d'Etat propose **le rejet du postulat** : peu opportun, raisons de sécurité et de proportionnalité financière ; ces cols ont aussi une fonction de mobilité touristique plus large qu'il y a lieu de ne pas péjorer ; pareille réservation pose des questions de constitutionnalité de la démarche.

### Argumentaire de la Chambre Valaisanne de Tourisme

La CVT, propose au Groupe Tourisme **d'accepter ce postulat**, car il encourage une démarche originale et positive, prouve que le Canton recherche par tous les moyens à accroître l'attractivité de son paysage et à aller dans la direction d'un tourisme « quatre saisons ».

Même si les services de l'Etat, en partenariat avec de nombreux partenaires, ont répondu à l'appel de l'édition 2021 par différents événements qui ont marqué les esprits, tout doit continuer à être entrepris de manière pérenne afin de favoriser la création, la réalisation et le soutien (administratif et financier) aux itinéraires cyclables, en montagne comme en plaine.

### Examen du budget

Lors de l'examen de détail du budget de l'Etat et en réponse au postulat Christian Rieder (Postulat 2021.11.398 « Maintenir plutôt que stopper les contributions à fonds perdu pour le développement

d'itinéraires de vélo et de VTT) : il sera déposé une proposition de modification touchant au financement des pistes cyclables de CHF 1,5 million, proposition largement soutenue par la Commission des finances.

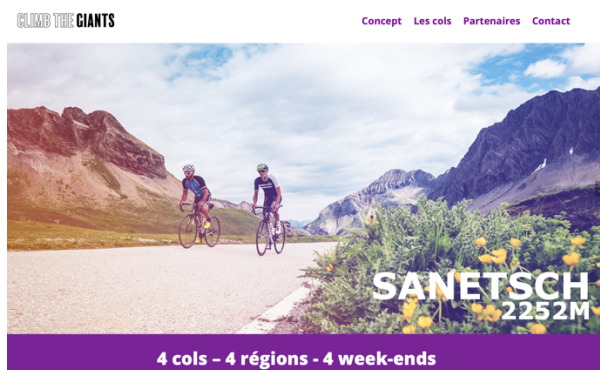
### Argumentaire de la Chambre Valaisanne de Tourisme

La CVT propose de **soutenir cette démarche** qui appuie financièrement tous les projets, démarches et planifications entreprises par de nombreuses destinations dans ce domaine prometteur du tourisme à vélo.

### En marge des débats...

Covid-19 : surveiller l'actualité des décisions du Conseil fédéral et de celles du Conseil d'Etat (mesures contraignantes de protection sanitaire supplémentaires) et veiller, respectivement intervenir pour défendre un bon déroulement de la vie touristique à l'instar de la saison d'hiver 2020-2021 lors de laquelle le Canton, ses Autorités et les responsables touristiques ont démontré leur capacité à prévoir et à agir avec pragmatisme.

Retrouvez toutes les informations sur le Groupe Tourisme sur :  
[tourismevs.ch/fr-ch/groupetourisme](http://tourismevs.ch/fr-ch/groupetourisme)



### SAVE THE DATES

#### - MEETING GROUPE TOURISME

en marge du «Salon des Métiers» au  
CERM à Martigny,  
15.-20. février 2022

### VOS IDÉES, NOTRE AFFAIRE !

Une idée, une proposition... pour changer une loi, ouvrir un débat, susciter la réflexion... Votre Groupe Tourisme s'en fera l'écho.

A transmettre à:

Nicolas Pralong  
[nicolas.pralong@tourismevs.ch](mailto:nicolas.pralong@tourismevs.ch)  
Tel. 079 629 43 57

### IMPRESSUM

André Roduit  
Grossrat, Präsident der Tourismusgruppe  
Tel. 079 436 58 40  
Tel. 027 322 47 47  
[cafestlaurent@gmail.com](mailto:cafestlaurent@gmail.com)